

toba. Je vous en conjure, que ce désir se réalise ! Il y a ici un bien d'une nature plus qu'ordinaire à accomplir. Partout où vous êtes vous faites le bien. Ici il s'agit d'empêcher le pays de passer au protestantisme et je considère qu'un monastère de l'Ordre de Cîteaux est une digue puissante contre l'envahissement de l'erreur. Il ne s'agit pas seulement de défrichement, mais bien de la foi du pays.

“De grâce, entendez-vous avec M. Ritchot qui a un désir très vif de favoriser votre établissement et qui est en mesure de le faire. Je lui ai donné carte blanche et j'approuve tout ce dont vous conviendrez ensemble.... Dites-lui bien vos vues et tout ce que vous désirez, et il fera l'impossible pour vous donner satisfaction”.

Les négociations aboutirent. M. Ritchot partage avec Mgr Taché le mérite de la fondation. Au printemps de 1892 l'abbé de Bellefontaine revint au Manitoba et laissa le Frère Antoine à Saint-Norbert pour y déblayer le terrain et commencer la construction d'un monastère. Ce dernier fut l'hôte du presbytère. Le 9 septembre arrivèrent les Pères Paul et Cléophas, ainsi que les Frères Urbain et Alphonse, qui furent eux aussi pendant quelques semaines les hôtes du presbytère. Le 18 octobre Mgr Taché alla bénir solennellement le nouveau monastère. Dom Benoît fit le sermon de circonstance et dit aux moines Cisterciens combien leur vocation était partout sublime, mais qu'elle le serait spécialement dans ce pays nouveau où l'exemple de leur vie de travail et de mortification ferait tant de bien.

Modeste curé de Saint-Norbert M. Ritchot se plaisait à faire le bien sans bruit; son cœur était fermé aux sentiments de la vanité et au désir des honneurs. Mais le bon Dieu se plaît à exalter ceux qui s'abaissent. Mgr Langevin, désirant reconnaître ses mérites insignes, demanda au Saint-Siège de lui décerner le titre de protonotaire apostolique *ad instar*. Le 13 octobre 1896 Sa Grandeur se rendit à Saint-Norbert pour remettre au vénéré curé le document romain. Une séance avait été préparée. A l'issue de cette séance Mgr Langevin prit la parole. Avec son éloquence entraînante, il rappela la belle carrière, les services rendus et le dévouement inlassable de M. Ritchot et lui annonça, à sa grande surprise, qu'il était nommé protonotaire apostolique.

Le nouveau dignitaire se jeta à genoux et, avant de recevoir le parchemin, baisa la terre au milieu de l'émotion générale. En se relevant il prononça ces paroles : “Monseigneur, vous avez bien fait de ne pas me communiquer vos intentions à mon endroit, car je vous aurais supplié de ne pas solliciter pour moi une telle dignité. Puisque c'est la volonté de Dieu, j'accepte cette dignité